Ecrit par Echo du Mardi le 26 avril 2021

Villeneuve-lès-Avignon : participez à la fête de la musique



La fête de la musique aura lieu à Villeneuve-lès-Avignon le lundi 21 juin 2021 de 18h à 23h, dans 11 lieux de la ville.

Cette année, c'est la musique qui va à la rencontre des Villeneuvois. Afin de respecter au mieux les règles sanitaires en vigueur et d'éviter les attroupements trop importants, la commune a décidé de multiplier les lieux de concerts répartis sur toute la ville et de favoriser les formes légères, a cappella, acoustiques, ou avec une fiche technique réduite.

La municipalité invite tous les chanteurs, musiciens et artistes à participer à ce moment de convivialité, très attendu du public. Les différents sites ne seront pas équipés de scènes. Par ailleurs, il ne sera pas possible de mettre à disposition des artistes et formations du matériel supplémentaire (scène, son, lumière). En cas de besoin, les artistes sont invités à mutualiser leur matériel et leurs instruments.

Mi-mai, une répartition des groupes par lieux sera établie par la commune. Elle en informera les artistes et formations et leur fournira un plan. La commune attribuera un créneau horaire à chaque formation. Le

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 26 avril 2021

créneau inclut un temps de montage/balance (15mn) et de démontage (5 mn). En cas de non respect des horaires, la commune se réserve le droit de refuser le groupe ou l'artiste à l'avenir. La commune ne dispose pas de loges ou de vestiaires.

Pour participer, complétez et renvoyez le bulletin d'inscription et le règlement à l'adresse suivante : pole-culturel@villeneuvelezavignon.com
Les inscriptions sont à retourner avant le 14 mai 2021.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !